Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2017-1010** **19/12/2017**

Date de mise en application : 14/12/2017
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 19/12/2017
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Avis de vacance d'un emploi de sous-directeur(trice) "gestion des aides PAC" au service de la gouvernance et de la gestion de la politique agricole commune à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPEE).

Le 14 décembre 2017

JORF n°0291 du 14 décembre 2017

Texte n°128

Avis de vacance d’un emploi de sous-directeur

NOR: AGRS1734495V

Est vacant au ministère de l’agriculture et de l’alimentation l’emploi de sous-directeur « gestion des aides de la politique agricole commune » au service de la gouvernance et de la gestion de la politique agricole commune à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La sous-direction « gestion des aides de la politique agricole commune », composée de trois bureaux, détermine les modalités nationales de gestion des aides directes du premier pilier de la politique agricole commune (PAC), de la conditionnalité et des aides surfaciques du second pilier, de l’indemnité compensatoire de handicap naturel et des mesures agroenvironnementales qui relèvent du système intégré de gestion et de contrôle. Elle organise la communication à destination des bénéficiaires de ces mesures en lien avec les autorités de gestion pour les aides du second pilier. Elle assure la coordination des autorités de gestion du développement rural dans leurs activités de programmation, de mise en œuvre, de suivi et d’évaluation des programmes de développement rural.

Pour assurer ces missions, le candidat ou la candidate devra disposer d’une connaissance étendue des institutions européennes et de leur fonctionnement. Véritable spécialiste de la PAC, il devra présenter de solides aptitudes à la négociation et à la recherche de solutions équilibrées et juridiquement éprouvées. L’emploi nécessite une connaissance fine des dispositifs européens d’aides afin de réduire les risques d’apurement. La pratique de l’anglais est un pré-requis. La connaissance des filières et des entreprises est impérative.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012 - 32 du 9 janvier 2012 modifié relatif aux

emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l’Etat, les candidatures accompagnées d’un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPE, à l’attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale, 3, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7e) et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l’agriculture et de l’alimentation, 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.